

Lyon, le 24 November 2002

**A l'attention de:**

Madame Eva Hellsten,  
Head of the Chemicals Unit,  
Environment DG,  
European Commission, Office  
BU-5, 02/01,  
B-1049 Bruxelles, Belgique

**Objet : Communication de la Commission Européenne: "Towards a thematic strategy on the sustainable use of pesticides" (July 01, 2002)**

Chère Madame,

Je travaille dans le secteur de l'agrofourriture – produits phytosanitaires et semences - et souhaiterais, à titre personnel, vous faire-part des réflexions suivantes à propos de la communication référencée ci-dessus.

On assiste actuellement au renforcement d'une croyance dans l'opinion publique (et peut-être également dans l'esprit de nombreux leaders d'opinion) selon laquelle l'agriculture biologique serait une voie toute indiquée pour assurer une agriculture saine et durable, et qu'il conviendrait dès lors de privilégier ce type d'agriculture. Cette croyance repose sur un présupposé qui relève, j'en ai peur, du mythe mais dont on peut voir l'influence grandissante dans les orientations prises en matière de politiques et de réglementations des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Or, une analyse des possibles contributions de l'agriculture biologique au développement d'une « agriculture saine », se doit de prendre également en compte les éléments suivants :

- La revue française «50 Millions de consommateurs» qui publie régulièrement des enquêtes sur la qualité sanitaire des aliments disponibles sur le marché a fait paraître un article sur les contaminations en moisissures toxiques dans son numéro du mois de janvier 2001. L'auteur de cet article note :

**« Quant aux produits biologiques, des études complémentaires sont à mener. Mais l'absence de traitement fongicides les rend logiquement vulnérables aux mycotoxines. »**

Les résultats publiés dans les tableaux joints à l'article, de même que des études similaires réalisées dans des articles antérieurs de la même revue, montrent que non seulement l'étiquetage «bio» des produits ne constitue en aucune façon une garantie de meilleur état sanitaire mais qu'en outre, les produits issus de l'agriculture biologiques présentent régulièrement des teneurs importantes en matière de contamination en mycotoxines.

- Les produits biologiques sont-ils indemnes de résidus de produits phytosanitaires ?

Contrairement à l'idée reçue, l'agriculture biologique utilise et consomme un nombre important de produits de protection des plantes et d'engrais. Pour un certain nombre de ces produits, le fait qu'ils soient utilisables dans l'agriculture biologique les dispense des procédures d'études toxicologiques et écotoxicologiques auxquelles sont soumis les produits de protection des plantes utilisés dans l'agriculture conventionnelle.

Le Dr Bruce Ames note dans la communication référencée ci-dessous :

<http://ist-socrates.berkeley.edu/mutagen/ames.PNASIII.html>

**« As an alternative to synthetic pesticides, it is legal for "organic farmers" to use the natural pesticides from one plant species against pests that attack a different plant species, e.g. rotenone (which Indians used to poison fish), or the pyrethrins from chrysanthemum plants. These naturally-derived pesticides have not been tested as extensively for carcinogenicity (rotenone is negative, however), mutagenicity or teratogenicity as have synthetic pesticides; therefore, their safety compared to synthetically-derived pesticides should not be prematurely assumed. »**

- Ce point est d'autant plus pertinent quand on se réfère à une autre étude récente, conduite aux Etats Unis et publiée en 2002 :

(résumé consultable sur <http://www.consumerunion.org/food/organicsumm.htm>)

Cette étude montre notamment qu'une proportion importante d'échantillons prélevés de l'agriculture biologique contiennent des résidus de produits issus de chimie de synthèse alors que ces derniers sont interdits dans ce type d'agriculture. Mais ce qu'il y a lieu de souligner particulièrement est l'absence à l'heure actuelle d'analyse mesurant la présence dans les produits bios de résidus de pesticides naturels, qui eux sont autorisés et utilisés dans l'agriculture biologique, et dont preuve n'a pas été scientifiquement rapportée de leur totale innocuité pour la santé humaine comme l'a fait remarquer le Dr Bruce Ames dans l'extrait repris au point précédent.

Compte tenu de ces éléments et afin de permettre une réflexion plus approfondie et réaliste de la problématique de l'agriculture saine, il est à mon sens de la responsabilité d'instances telle la Commission Européenne de veiller à ce qu'une information factuelle et objective concernant les aspects sanitaires de l'agriculture

biologique soit portée à la connaissance du grand public dans le cadre d'un débat sur les moyens d'assurer le caractère durable de l'agriculture Européenne.

Avec mes sentiments respectueux,

Thierry Merckling